



PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT AUX ACTIVITÉS MINIÈRES (PEAM)

Critères pour le ratio du financement octroyé aux prospecteurs

Afin de préserver l'intégrité du PEAM, les bénéficiaires du financement doivent gérer leur budget de manière réfléchie et efficace. Les dépenses futiles, ne serait-ce qu'en apparence, peuvent exposer les projets individuels, voire le PEAM dans son ensemble, à des critiques néfastes. Afin de garantir une utilisation optimale des fonds (et de financer un plus grand nombre de projets qui le méritent), le comité de notation du PEAM attribue souvent des fonds à un taux inférieur au taux maximum. Les demandes moins bien notées ou celles dont l'utilisation du budget est nébuleuse recevront un financement réduit ou n'en recevront pas du tout.

Pour obtenir un financement maximal, votre demande doit répondre aux critères suivants :

- La demande doit figurer parmi les mieux notées pour la période de financement (classée dans les 3 à 5 premières places).
- La demande de projet doit démontrer une utilisation efficace du financement, par poste de dépense et de manière générale.
- La demande doit justifier clairement toutes les dépenses, notamment en ce qui concerne le matériel de terrain.
 - Moins de 5 % de la demande de financement au titre du PEAM doivent être consacrés au matériel de terrain.
- Le financement au titre du PEAM n'est pas destiné aux postes non essentiels (il ne s'agit pas d'une liste de souhaits).
- Le demandeur ne doit pas avoir surestimé les dépenses liées à un projet dans le passé.
- La proposition doit inclure une contribution significative du demandeur et démontrer un véritable intérêt à se lancer dans le projet.

Lors de l'établissement du budget, veuillez garder à l'esprit les points suivants :

- Toutes les dépenses doivent être justifiées par un reçu ou une facture, sauf celles liées aux salaires. Les salaires seront remboursés selon un taux journalier par personne.
- Le personnel affecté au PEAM se réserve le droit de refuser des dépenses qu'il considérera comme superflues ou non admissibles.
- Les demandeurs n'utilisant pas efficacement le financement reçu au titre du PEAM seront inadmissibles pour une demande de financement ultérieure.